



VILLE DE QUÉBEC

Conseil de la ville

RÈGLEMENT R.V.Q. 1067

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE COÛT DES
PERMIS ET DES LICENCES, LES TAXES SPÉCIALES, LA
TARIFICATION DE BIENS ET DE SERVICES ET LES AUTRES
FRAIS RELATIVEMENT À LA TARIFICATION APPLICABLE
AUX MEMBRES DE L'OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC**

**Avis de motion donné le 21 novembre 2005
Adopté le 5 décembre 2005
En vigueur le 8 décembre 2005**

NOTES EXPLICATIVES

Ce règlement modifie le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais, afin de prescrire la tarification applicable aux membres de l'Office du tourisme de Québec.

RÈGLEMENT R.V.Q. 1067

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE COÛT DES PERMIS ET DES LICENCES, LES TAXES SPÉCIALES, LA TARIFICATION DE BIENS ET DE SERVICES ET LES AUTRES FRAIS RELATIVEMENT À LA TARIFICATION APPLICABLE AUX MEMBRES DE L'OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL DE LA VILLE, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais, R.R.V.Q. chapitre C-9, est modifié par l'insertion, après l'article 39.9.6, édicté par l'article 1 du Règlement R.V.Q. 819, des suivants :

« **39.9.7.** Conformément au Règlement numéro 94-403 concernant la mise en application d'un programme de services aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec et ses amendements, la tarification annuelle applicable aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de Québec dont la place d'affaires est située sur le territoire de la Ville de Québec ou sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de Portneuf et en vigueur du 1^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2006, est imposée comme suit :

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
1 ^o Adhésion à titre d'attrait touristique	Parcs d'amusement	Tous	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$
	Sites touristiques	Tous	360 \$	245 \$	175 \$	175 \$	245 \$
	Sites religieux	Tous	360 \$	245 \$	175 \$	175 \$	245 \$
	Sites historiques	Tous	360 \$	245 \$	175 \$	175 \$	245 \$
	Musées	Tous	360 \$	245 \$	175 \$	175 \$	245 \$
2 ^o Adhésion à titre de centres de congrès, centres de foires, salles de réunion, théâtres et salles de spectacles	Centres de congrès	Tous	1 460 \$	980 \$	245 \$	245 \$	980 \$
	Salles de réunion, sans hébergement	Tous	490 \$	360 \$	175 \$	245 \$	360 \$
	Centres de foires	Tous	Sans objet	Sans objet	Sans objet	1 210 \$	Sans objet

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES					
			1	2	3	4	5	
	Théâtres et salles de spectacles	Tous	360 \$	245 \$	175 \$	175 \$	245 \$	
3° Adhésion à titre d'événements spéciaux	Événements spéciaux	Tous	490 \$	300 \$	175 \$	195 \$	300 \$	
4° Adhésion à titre d'hébergement	Appartements, chalets, Condominiums hôtellerie, gîtes touristiques : - cotisation de base, 50 chambres et/ou unités et plus - cotisation de base, 49 chambres et/ou unités et moins	Tous	590 \$ 295 \$	350 \$ 190 \$	170 \$ 170 \$	170 \$ 170 \$	350 \$ 190 \$	
	Appartements, Chalets, Condominiums Hôtellerie et Gîtes touristiques : Cotisation additionnelle par chambre et/ou unité	Tous	8,45 \$	5,95 \$	2,45 \$	3,55 \$	5,95 \$	
	Centrales de réservations	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	
	Terrains de camping	Tous	Sans objet	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$	
	Auberges de jeunesse	Tous	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$	
	5° Adhésion à titre de restauration	Restaurants, chaînes ou mêmes intérêts : 1 ^{er}	Tous	440 \$	360 \$	195 \$	300 \$	360 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
	établissement : 100%, autres : 50%						
	Casse-croûte	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Bars et discothèques	Tous	300 \$	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$
	Cabanes à sucre	Tous	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$
6° Adhésion à titre de magasinage	Centres commerciaux : - 50 boutiques et plus - 49 boutiques et moins	Tous	1 210 \$ 605 \$	1 210 \$ 605 \$	605 \$ 300 \$	605 \$ 300 \$	1 210 \$ 605 \$
	Commerces au détail	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Grands magasins	Tous	360 \$	360 \$	360 \$	360 \$	360 \$
7° Adhésion à titre de sports, plein air et mieux-être	Aventure, plusieurs activités	Tous	245 \$ 420 \$	245 \$ 420 \$	245 \$ 420 \$	245 \$ 420 \$	245 \$ 420 \$
	Équitation	Tous	Sans objet	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Centres de plein air	Tous	Sans objet	360 \$	360 \$	360 \$	360 \$
	Chasse et pêche	Tous	Sans objet	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Motoneige	Tous	Sans objet	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Agrotourisme	Tous	Sans objet	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Plages	Tous	Sans objet	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Glissades	Tous	Sans objet	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Golf : - neuf trous - 18 trous	Tous	Sans objet 360 \$	175 \$ 245 \$	175 \$ 245 \$	175 \$ 245 \$	175 \$ 245 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
	Locations de petits équipements non motorisés	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Cyclisme	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Parcs naturels	Tous	360 \$	245 \$	175 \$	175 \$	245 \$
	Jeux interactifs	Tous	360 \$	245 \$	175 \$	175 \$	245 \$
	Équipes sportives	Tous	360 \$	245 \$	175 \$	175 \$	245 \$
	Rafting	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Ski alpin	Tous	360 \$	360 \$	360 \$	360 \$	360 \$
	Ski de fond	Tous	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$
	Spas, Centres de santé	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Traîneaux à chiens	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Tennis	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Montgolfières	Tous	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$
	Vélos de montagne	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Motos hors route	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Salons de quilles	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Saunas	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Séjours en igloo	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Canyoning	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
8° Adhésion à titre d'organiseurs professionnels de congrès et d'agences de tourisme réceptif	Organiseurs professionnels de congrès, Agences de tourisme réceptif	Tous	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$
9° Adhésion à titre de	Autres membres	Tous	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
membres associés	Organismes sans but lucratif	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Individus	Tous	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$	175 \$
	Services financiers - Corporatif succursale	Tous	605 \$ 175 \$				
	Médias	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Compagnies de services publics : - Compagnies pétrolières - Hydro-Québec - Bell-Canada - Gaz-Métropolitain - Vidéotron - Société canadienne des postes	Tous	1 210 \$	1 210 \$	1 210 \$	1 210 \$	1 210 \$
			3 700 \$*	3 700 \$*	3 700 \$*	3 700 \$*	3 700 \$*
			3 700 \$*	3 700 \$*	3 700 \$*	3 700 \$*	3 700 \$*
			1 210 \$	1 210 \$	1 210 \$	1 210 \$	1 210 \$
			1 210 \$	1 210 \$	1 210 \$	1 210 \$	1 210 \$
			605 \$	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$
* ou 1 210 \$ plus une commandite équivalente d'événement							
10° Adhésion à titre de services à l'industrie	Agences de communication et de publicité	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Agences musicales et artistiques	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Audiovisuel et multimédia	Tous	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$
	Courtiers en douanes	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Éclairage et sonorisation	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
	Équipements d'expositions et enseignes	Tous	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$
	Conceptions graphiques et visuelles	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Impressions et photocopies	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Informatique	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Agences de voyages	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Organisateurs d'activités et producteurs d'événements	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Consultants en tourisme et marketing	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Publications touristiques	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Publicité par l'objet, cadeaux promotionnels	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Services de personnel d'accueil	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Fournisseurs de boissons et de nourriture :						
	- bière		2 380	2 380	2 380	2 380	2 380
	- vin et alcool		\$	\$	\$	\$	\$
	- boissons gazeuses		910 \$	910 \$	910 \$	910 \$	910 \$
	- nourriture par chaîne		910 \$	910 \$	910 \$	910 \$	910 \$
	- nourriture par succursale		605 \$	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$
			245 \$	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$
	Services de premiers soins	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
	Traducteurs et interprètes	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Traiteurs	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Transporteurs internationaux	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Services de photographies	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Internet	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Gestion en hôtellerie, tourisme et restauration	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Conférenciers	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Centres d'affaires et de communication	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Agents de réservations et de références touristiques	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Costumiers	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	11° Adhésion à titre de transports et tours de ville	Aéroports	Tous	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$
Autobus nolisés		Tous	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$
Calèches : - dix calèches et plus - neuf calèches et moins		Tous	490 \$ 245 \$				
Chemins de fer		Tous	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$
Compagnies aériennes		Tous	1 210 \$	1 210 \$	1 210 \$	1 210 \$	1 210 \$
Croisières et excursions maritimes : - 100 places et plus - 99 places et moins		Tous	1 210 \$ 605 \$				

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF PAR ZONES				
			1	2	3	4	5
	Petits transporteurs aériens	Tous	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$
	Location d'équipements motorisés (sauf V.R.)	Tous	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$
	Location de véhicules récréatifs (V.R.)	Tous	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$	245 \$
	Limousines	Tous	490 \$	490 \$	490 \$	490 \$	490 \$
	Locations de voitures	Tous	490 \$	490 \$	490 \$	490 \$	490 \$
	Services aéroportuaires	Tous	490 \$	490 \$	490 \$	490 \$	490 \$
	Taxis	Tous	490 \$	490 \$	490 \$	490 \$	490 \$
	Tours de ville et excursions avec permis limités	Tous	1 210 \$ 605 \$				
	Traversiers	Tous	490 \$	490 \$	490 \$	490 \$	490 \$
	Services de guides touristiques	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Visites thématiques animées	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Audio guides	Tous	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
	Port	Tous	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$	605 \$
	Services de navettes touristiques	Tous	490 \$	490 \$	490 \$	490 \$	490 \$

Lorsque plus d'un établissement d'hébergement appartient majoritairement aux mêmes intérêts, la cotisation de base n'est payable qu'une fois au plus élevé des tarifs des zones où sont localisés les établissements. La cotisation additionnelle par chambre et/ou unité demeure celle établie selon chaque zone.

Malgré les tarifs prescrits au premier alinéa, lorsqu'un membre s'inscrit dans plus d'une catégorie d'un service ou d'un bien offert en vertu des paragraphes 1° à 11° du premier alinéa, celui-ci paie le plus élevé des tarifs prescrits pour ces catégories et il paie 75 \$ pour chacune des autres catégories.

Malgré les tarifs prescrits au premier alinéa, lorsqu'un membre inscrit un établissement d'hébergement à la fois dans une catégorie du paragraphe 4° et du paragraphe 5° du premier alinéa, ce membre paie le tarif prescrit au paragraphe 4° et à l'égard de la catégorie du paragraphe 5°, il paie un des tarifs suivants :

1° 100 \$ si l'établissement d'hébergement compte moins de 15 chambres;

2° 200 \$ si l'établissement d'hébergement compte entre 15 et 35 chambres;

3° 50% du tarif prescrit au paragraphe 5° si l'établissement d'hébergement compte plus de 35 chambres.

Malgré le premier alinéa et malgré les articles 39.9.8 et 39.9.9 conformément au *Règlement numéro 94-403 concernant la mise en application d'un programme de services aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec* et ses amendements, la tarification annuelle applicable aux membres de l'Office du tourisme de Québec dont la place d'affaires est située sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec autre que les territoires de la Ville de Québec, des Municipalités régionales de comté Jacques-Cartier, Côte-de-Beaupré ou Île d'Orléans, et en vigueur du 1^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2006 est celle décrétée pour la zone 1 à l'égard des paragraphes 1° à 11°, majorée de 25 %. En outre ces membres devront être également membres de l'Association touristique Chaudière-Appalaches pour pouvoir demeurer membre de l'Office du tourisme de Québec.

« **39.9.8.** Conformément au *Règlement numéro 94-403 concernant la mise en application d'un programme de services aux membres de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec* et ses amendements, la tarification annuelle applicable aux membres de l'Office du tourisme de Québec dont la place d'affaires est située sur le territoire d'une des Municipalités régionales de comté Jacques-Cartier, Côte-de-Beaupré ou Île d'Orléans, et en vigueur du 1^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2006, est imposée comme suit :

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIFSCONJOINTS
1° Adhésion à titre d'attraits touristiques	Parcs d'amusement	Tous	795 \$
	Sites touristiques	Tous	440 \$
	Sites religieux	Tous	440 \$
	Sites historiques	Tous	440 \$

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIFS CONJOINTS
	Musées	Tous	300 \$
2° Adhésion à titre de centres de congrès – centres de foires – salles de réunion, théâtres et salles de spectacles	Centres de congrès	Tous	1 210 \$
	Salles de réunion autres qu'un établissement hôtelier	Tous	440 \$
	Centres de foires	Tous	Sans objet
	Théâtres et salles de spectacles	Tous	300 \$
3° Adhésion à titre d'événements spéciaux	Événements spéciaux	Tous	360 \$
4° Adhésion à titre d'hébergement	Appartements, chalets, condominiums, hôtellerie, gîtes touristiques : - cotisation de base, 50 chambres et/ou unités et plus - cotisation de base, 49 chambres et/ou unités et moins - cotisation additionnelle par chambre et/ou unité	Tous	480 \$
			245 \$
			5,95 \$
	Centrales de réservations	Tous	360 \$
	Terrains de camping	Tous	360 \$
Auberges de jeunesse	Tous	360 \$	
5° Adhésion à titre de restauration	Restaurants, chaînes ou mêmes intérêts : 1 ^{er} établissement : 100%, autres : 50%	Tous	490 \$
	Casse-croûte	Tous	195 \$
	Bars et discothèques	Tous	300 \$
	Cabanes à sucre	Tous	300 \$
6° Adhésion à titre de magasinage	Centres commerciaux :	Tous	1 460 \$ 725 \$

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIFS CONJOINTS
	- 50 boutiques et plus - 49 boutiques et moins		
	Commerces au détail	Tous	195 \$
	Grands magasins	Tous	440 \$
7° Adhésion à titre de sports, plein air et Mieux-être	Aventure, Plusieurs activités	Tous	360 \$ 520 \$
	Équitation	Tous	195 \$
	Centres de plein air	Tous	445 \$
	Chasse et pêche	Tous	195 \$
	Motoneige	Tous	195 \$
	Agrotourisme	Tous	195 \$
	Plages	Tous	195 \$
	Glissades	Tous	195 \$
	Golf : - neuf trous - 18 trous	Tous	195 \$ 300 \$
	Locations de petits Équipements non motorisés	Tous	195 \$
	Cyclisme	Tous	195 \$
	Parcs naturels	Tous	300 \$
	Jeux interactifs	Tous	300 \$
	Équipes sportives	Tous	300 \$
	Rafting	Tous	195 \$
	Ski alpin - Mont Sainte-Anne - Stoneham - Le Relais	Tous	5 240 \$ 2 735 \$ 1 370 \$
	Ski de fond	Tous	300 \$
	Spas, centres de santé	Tous	360 \$
	Traîneaux à chiens	Tous	195 \$
	Tennis	Tous	195 \$

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIFS CONJOINTS
	Montgolfières	Tous	300 \$
	Vélos de montagne	Tous	195 \$
	Motos hors route	Tous	195 \$
	Salons de quilles	Tous	195 \$
	Saunas	Tous	195 \$
	Canyoning	Tous	195 \$
	Séjours en Igloo	Tous	195 \$
8° Adhésion à titre d'organiseurs professionnels de congrès et d'agences de tourisme réceptif	Organiseurs professionnels de congrès et agences de tourisme réceptif	Tous	725 \$
9° Adhésion à titre de membres associés	Autres membres	Tous	300 \$
	Organismes sans but lucratif	Tous	195 \$
	Médias	Tous	360 \$
	Individus	Tous	195 \$
	Services financiers : - corporatif - succursale	Tous	725 \$ 195 \$
	Compagnies de services publics	Tous	1 450 \$
10° Adhésion à titre de services à l'industrie	Agences de communication et de publicité	Tous	360 \$
	Agences musicales et artistiques	Tous	360 \$
	Audiovisuel et multimédias	Tous	725 \$
	Courtiers en douanes	Tous	360 \$
	Éclairage et sonorisation	Tous	360 \$
	Équipements d'expositions et enseignes	Tous	725 \$

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIFS CONJOINTS
	Conceptions graphiques et visuelles	Tous	360 \$
	Impressions et photocopies	Tous	360 \$
	Informatique	Tous	360 \$
	Agences de voyages	Tous	360 \$
	Organisateurs d'activités et producteurs d'événements	Tous	360 \$
	Consultants en tourisme et marketing	Tous	360 \$
	Publications touristiques	Tous	360 \$
	Publicité par l'objet, cadeaux promotionnels	Tous	360 \$
	Services de personnel d'accueil	Tous	360 \$
	Services de photographie	Tous	360 \$
	Internet	Tous	360 \$
	Fournisseurs de boissons et de nourriture : - bière - vin et alcool - boissons gazeuses - nourriture par chaîne - nourriture par succursale	Tous	2 680 \$ 1 090 \$ 1 090 \$ 725 \$ 300 \$
	Services de premiers soins	Tous	360 \$
	Traducteurs et interprètes	Tous	360 \$
	Traiteurs	Tous	360 \$

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIFS CONJOINTS
	Transporteurs internationaux	Tous	360 \$
	Conférenciers	Tous	360 \$
	Centres d'affaires et de communication	Tous	360 \$
	Gestion en hôtellerie, tourisme et restauration	Tous	360 \$
	Agents de réservations et de références touristiques	Tous	360 \$
	Costumiers	Tous	360 \$
	11° Adhésion à titre de transports et tours de ville	Aéroports	Tous
Autobus nolisés		Tous	725 \$
Calèches: - dix et plus - neuf et moins		Tous	605 \$ 300 \$
Chemins de fer		Tous	725 \$
Compagnies aériennes		Tous	1 450 \$
Croisières exc. Maritimes : - capacité 100 et plus - 99 places et moins		Tous	1 450 \$ 725 \$
Limousines		Tous	605 \$
Location d'équipements motorisés (sauf V.R.)		Tous	360 \$
Locations de véhicules récréatifs (V.R.)		Tous	360 \$
Locations de voitures		Tous	605 \$
Petits transporteurs aériens		Tous	725 \$

SERVICE OUBIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIFS CONJOINTS
	Services aéroportuaires	Tous	605 \$
	Taxis	Tous	605 \$
	Tours de ville et excursions Avec permis limités	Tous	1 450 \$ 725 \$
	Traversiers	Tous	605 \$
	Services de guides touristiques	Tous	360 \$
	Visites thématiques animées	Tous	360 \$
	Audio guides	Tous	360 \$
	Port	Tous	725 \$
	Services de navettes touristiques	Tous	605 \$

Lorsque plus d'un établissement d'hébergement appartient majoritairement aux mêmes intérêts, la cotisation de base n'est payable qu'une fois au plus élevé des tarifs des zones où sont localisés les établissements.

La cotisation additionnelle par chambre et/ou unité demeure celle établie selon chaque zone.

Malgré les tarifs prescrits au premier alinéa, lorsqu'un membre s'inscrit dans plus d'une catégorie d'un service ou d'un bien offert en vertu des paragraphes 1° à 11° du premier alinéa, celui-ci paie le plus élevé des tarifs prescrits pour ces catégories et il paie 75 \$ pour chacune des autres catégories.

Malgré les tarifs prescrits au premier alinéa, lorsqu'un membre inscrit un établissement d'hébergement à la fois dans une catégorie du paragraphe 4° et du paragraphe 5° du premier alinéa, ce membre paie le tarif prescrit au paragraphe 4° et à l'égard de la catégorie du paragraphe 5°, il paie un des tarifs suivants :

- 1° 100 \$ si l'établissement d'hébergement compte moins de 15 chambres;
- 2° 200 \$ si l'établissement d'hébergement compte entre 15 et 35 chambres;
- 3° 50% du tarif prescrit au paragraphe 5° si l'établissement d'hébergement compte plus de 35 chambres.

« **39.9.9.** Conformément au *Règlement numéro 94-403 concernant la mise en application d'un programme de services aux membres de l'Office du*

tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec et ses amendements, la tarification annuelle applicable aux membres de l'Office du tourisme de Québec dont la place d'affaires est située ailleurs que sur les territoires visés aux articles 39.9.7 et 39.9.8 et qui est en vigueur du 1^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2006 est imposée comme suit :

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF
1 ^o Adhésion à titre d'attrait touristique	Parcs d'amusement	Tous	605 \$
	Sites touristiques	Tous	605 \$
	Sites religieux	Tous	605 \$
	Sites historiques	Tous	605 \$
	Musées	Tous	605 \$
	Sociétés casinos	Tous	1 210 \$
2 ^o Adhésion à titre de centres de congrès - centres de foires - salles de réunion, théâtres et salles de spectacles	Centres de congrès	Tous	605 \$
	Salles de réunion, autres qu'un établissement hôtelier	Tous	605 \$
	Centres de foires	Tous	605 \$
	Théâtres et salles de spectacles	Tous	360 \$
3 ^o Adhésion à titre d'événements spéciaux	Événements spéciaux	Tous	490 \$
4 ^o Adhésion à titre d'hébergement	Appartements, chalets, condominiums, hôtellerie, gîtes touristiques : - cotisation de base, 50 chambres et/ou unités et plus - cotisation de base, 49 chambres et/ou unités et moins - cotisation additionnelle par chambre et/ou unité	Tous	590 \$ 295 \$ 8,45 \$
	Centrales de réservations	Tous	300 \$
	Terrains de camping	Tous	300 \$
	Auberges de jeunesse	Tous	300 \$
5 ^o Adhésion à titre de restauration	Restaurants : chaînes ou mêmes intérêts : 1 ^{er} établissement : 100%, Autres : 50%	Tous	440 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF
	Casse-croûte	Tous	440 \$
	Bars et discothèques	Tous	440 \$
	Cabanes à sucre	Tous	440 \$
6° Adhésion à titre de magasinage	Centres commerciaux : - 50 boutiques et plus - 49 boutiques et moins	Tous	1 210 \$ 605 \$
	Commerces au détail	Tous	300 \$
	Grands magasins	Tous	360 \$
7° Adhésion à titre de sports, plein air et mieux-être	Aventure, Plusieurs activités	Tous	300 \$ 420 \$
	Équitation	Tous	300 \$
	Centres de plein air	Tous	300 \$
	Chasse et pêche	Tous	300 \$
	Motoneige	Tous	300 \$
	Agrotourisme	Tous	300 \$
	Plages	Tous	300 \$
	Glissades	Tous	300 \$
	Golf	Tous	300 \$
	Locations de petits équipements non motorisés	Tous	300 \$
	Cyclisme	Tous	300 \$
	Parcs naturels	Tous	300 \$
	Jeux interactifs	Tous	300 \$
	Équipes sportives	Tous	300 \$
	Rafting	Tous	300 \$
	Ski alpin	Tous	1 210 \$
	Ski de fond	Tous	300 \$
	Spas, centres de santé	Tous	605 \$
	Traîneaux à chiens	Tous	300 \$
	Vélos de montagne	Tous	300 \$
	Motos hors route	Tous	300 \$
	Salons de quilles	Tous	300 \$
	Montgolfières	Tous	300 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF
	Saunas	Tous	300 \$
	Canyoning	Tous	300 \$
	Tennis	Tous	300 \$
	Séjours en igloo	Tous	300 \$
8° Adhésion à titre d'organiseurs professionnels de congrès et d'agences de tourisme réceptif	Organiseurs professionnels de congrès et agences de tourisme réceptif	Tous	605 \$
9° Adhésion à titre de membres associés	Autres membres	Tous	300 \$
	Organismes sans but lucratif	Tous	300 \$
	Médias	Tous	605 \$
	Individus	Tous	300 \$
	Services financiers	Tous	605 \$
	Compagnies de services publics	Tous	1 210 \$
10° Adhésion à titre de services à l'industrie	Agences de communication et de publicité	Tous	605 \$
	Agences musicales	Tous	605 \$
	Audiovisuel et multimédias	Tous	605 \$
	Courtiers en douanes	Tous	605 \$
	Éclairage et sonorisation	Tous	605 \$
	Équipements d'expositions et enseignes	Tous	605 \$
	Conceptions graphiques et visuelles	Tous	605 \$
	Impressions et photocopies	Tous	605 \$
	Informatique	Tous	605 \$
	Agences de voyage	Tous	605 \$
	Organiseurs d'activités et producteurs d'événements	Tous	605 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF
	Consultants en tourisme et marketing	Tous	605 \$
	Publications touristiques	Tous	605 \$
	Publicité par l'objet, Cadeaux promotionnels	Tous	605 \$
	Services de personnel d'accueil	Tous	605 \$
	Fournisseurs de boissons et de nourriture	Tous	605 \$
	Services de premiers soins	Tous	605 \$
	Traducteurs et interprètes	Tous	605 \$
	Traiteurs	Tous	605 \$
	Transporteurs internationaux	Tous	605 \$
	Services de photographie	Tous	605 \$
	Internet	Tous	605 \$
	Conférenciers	Tous	605 \$
	Centres d'affaires et de communication	Tous	605 \$
	Gestion en hôtellerie tourisme et restauration	Tous	605 \$
	Agents de réservations et de référence touristique	Tous	605 \$
	Costumiers	Tous	605 \$
11° Transports et tours de ville	Aéroports	Tous	605 \$
	Aéroports de Montréal		2 950 \$
	Autobus nolisés	Tous	605 \$
	Calèches	Tous	605 \$
	Chemins de fer	Tous	605 \$
	Compagnies aériennes	Tous	1 210 \$
	Croisières, excursions maritimes - 100 places et plus - 99 places et moins	Tous	1 210 \$ 605 \$
	Limousines	Tous	605 \$

SERVICE OU BIEN OFFERT	CATÉGORIE	CLIENTÈLE	TARIF
	Location d'équipements motorisés (sauf V.R.)	Tous	605 \$
	Location de véhicules récréatifs (V.R.)	Tous	300 \$
	Locations de voitures	Tous	605 \$
	Petits transporteurs aériens	Tous	605 \$
	Services aéroportuaires	Tous	605 \$
	Taxis	Tous	605 \$
	Tours de ville et excursions avec permis limités	Tous	1 210 \$ 605 \$
	Traversiers	Tous	605 \$
	Services de guides touristiques	Tous	605 \$
	Visites thématiques animées	Tous	605 \$
	Audio guides	Tous	605 \$
	Port	Tous	605 \$
	Services de navettes touristiques	Tous	605 \$

Malgré les tarifs prescrits au premier alinéa, lorsqu'un membre s'inscrit dans plus d'une catégorie d'un service ou d'un bien offert en vertu des paragraphes 1° à 11° du premier alinéa, celui-ci paie le plus élevé des tarifs prescrits pour ces catégories et il paie 145 \$ pour chacune des autres catégories.

Malgré les tarifs prescrits au premier alinéa, lorsqu'un membre inscrit un établissement d'hébergement à la fois dans une catégorie du paragraphe 4° et du paragraphe 5° du premier alinéa, ce membre paie le tarif prescrit au paragraphe 4° et à l'égard de la catégorie du paragraphe 5°, il paie un des tarifs suivants :

- 1° 100 \$ si l'établissement d'hébergement compte moins de 15 chambres;
- 2° 200 \$ si l'établissement d'hébergement compte entre 15 et 35 chambres;
- 3° 50% du tarif prescrit au paragraphe 5° si l'établissement d'hébergement compte plus de 35 chambres. ».

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Avis de motion

Je donne avis qu'à une prochaine séance, il sera présenté un règlement qui modifie le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais et ses amendements, afin de prescrire la tarification applicable aux membres de l'Office du tourisme de Québec.

Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet.